

Paris le 2 Décembre 2014

LAURENT BERRY
B PNEUS
649 AVENUE LEON BLUM
1500 AMBERIEU EN BUGEY

Objet : Proposition de services d'enlèvement de pneumatiques usagés et de gestion de vos obligations légales de gestion des déchets de pneumatiques usagés

Madame, Monsieur,

PNEUTECH SAS est une société au capital de 1 616 000 € détenu par plus de 1 000 garages, centres VHU, producteurs et distributeurs de pneumatiques qui veulent tourner la page avec ALIAPUR et France RECYCLAGE PNEUMATIQUE. Son actionnaire principal est RECYCLAGE AUTOMOBILE. Elle est leader sur son secteur en Europe et a décidé d'investir dans une centrale thermique utilisant le pneumatique usagé comme combustible. Le montant de l'investissement prévu est de 156 M€ Cette unité va incinérer 110 000 tonnes de pneumatiques usagés par an et produira de l'électricité et de la vapeur. Le cobalt et le zinc contenu dans les cendres de combustion seront récupérés et revendu sur le marché comme matière première.

Des groupes comme BRIDGESTONE (fabricant de pneumatiques), SOLVAY (fabricant de produit chimiques) ou EMIN LEYDIER (fabricant de papier carton) ont manifesté leur intérêt pour racheter l'électricité et la vapeur produite.

Nous prévoyons 15 000 garages et 500 centres VHU au capital de PNEUTECH SAS fin 2015 afin de pouvoir collecter les 110 000 tonnes dont nous avons besoin.

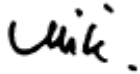
Vous êtes producteur de pneumatiques au sens de l'article R 543-138 du code de l'environnement. PNEUTECH SAS agissant sur le fondement de l'article R 543-149 du code de l'environnement vous propose de vous facturer une éco taxe moins élevée que celle d'ALIAPUR ou de France RECYCLAGE PNEUMATIQUE afin de vous libérer de vos obligations légales. Nous utilisons un réseau de 97 collecteurs agréés en stricte conformité avec l'article R 543-145 du code de l'environnement. Les pneumatiques usagés collectés sont ensuite mis à disposition de valorisateurs comme les cimenteries, aciéries et fonderies dans l'attente du démarrage de notre centrale thermique. **Pour aller plus loin, veuillez remplir le formulaire joint et nous le retourner, notre service commercial reprendra contact avec vous.**

Vous êtes détenteur de pneumatiques usagés au sens de l'article R 543-143 du code de l'environnement et avez des quantités actuellement enlevées par ALIAPUR et France RECYCLAGE PNEUMATIQUE. Nous vous proposons de les reprendre par un collecteur agréé sur le fondement de l'article R 543-145 du code de l'environnement à un prix pouvant aller jusqu'à 70 €HT/tonne signifiant que nous donnons de l'argent lors de la reprise. Pour aller plus loin nous vous remercions de bien vouloir signer le contrat de reprise entre PNEUTECH SAS, RECYCLAGE AUTOMOBILE notre actionnaire principal et organisme de défense de notre filière devant les pouvoirs publics, l'assemblée nationale, le sénat et le

parlement européen dont vous trouverez ci-joint un exemplaire à nous retourner dument rempli.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous semblerait nécessaire et dans cette attente,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Grégoire JOVICIC
Président